

Programme de soutien aux activités d'animation scientifique
Institut de soins palliatifs et de fin de vie Michel-Sarrazin – Université Laval



Table des matières

Liste	te des acronymes3					
1.	Со	ntexte	ļ			
2.	Lignes directrices du Programme					
3.	Ob	ojectifs du Programme5	5			
4.	Со	nditions d'admissibilité5	5			
4	.1.	Exigences générales5	5			
4	.2.	Activités admissibles6	ò			
5.	Critères de sélection6					
6.	Budget					
7.	Exi	igences auprès des personnes responsables sélectionnées	7			
8.	Présentation des propositions8					
9.	Gestion financière8					
10.). Avis de décision8					
11.	. Références					
ANN	1EXE	E 1 : Appel de propositions)			
ANN	IEXE	E 2 : Formulaire de proposition d'une activité d'animation scientifique13	3			



Liste des acronymes

Activité d'animation scientifique

ISPFV MS-UL Institut de soins palliatifs et de fin de vie Michel-Sarrazin – Université Laval

Programme de soutien aux activités scientifiques

SPFV Soins palliatifs et de fin de vie

ULaval Université Laval



1. Contexte

L'Institut de soins palliatifs et de fin de vie Michel-Sarrazin — Université Laval (ISPFV MS-UL) a pour mission d'améliorer les soins palliatifs et de fin de vie (SPFV) et démystifier ceux-ci par des activités de recherche, d'enseignement et de transfert de connaissances auprès de l'ensemble de la population. De plus, il vise à constituer un carrefour d'échanges et de rencontres entre la communauté universitaire, les milieux de soins, les organismes communautaires ainsi que la population. L'ISPFV MS-UL est un facilitateur, un générateur et un promoteur des savoirs scientifiques dans le domaine des SPFV en plus de contribuer à former une relève qualifiée de cliniciens et cliniciennes, de chercheurs et chercheuses ainsi que de gestionnaires capables de relever les nombreux défis associés aux enjeux cliniques et sociétaux de ce domaine (Institut de soins palliatifs et de fin de vie Michel-Sarrazin — Université Laval, 2023).

Lié et à la volonté de l'Université Laval (ULaval) de faire émerger une culture scientifique audacieuse et ouverte, ancré dans les défis mondiaux et résolument interdisciplinaires (Université Laval, 2023), l'ISPFV MS-UL offre le *Programme de soutien aux activités d'animation scientifique* (**Programme**) aux professeures et professeurs de ses <u>facultés partenaires</u>¹ afin de contribuer à la diffusion de la recherche en SPFV.

2. Lignes directrices du Programme

Dans le respect des règlements et politiques de l'ULaval², les lignes directrices du Programme sont les suivantes :

- 1. L'activité d'animation scientifique (**Activité**) doit être liée à des résultats scientifiques ou un projet scientifique ou un projet innovant du domaine des SPFV;
- 2. Les propositions mettant de l'avant l'interdisciplinarité, l'intersectorialité et l'innovation, entre autres, par le développement de la pratique avancée, dans le domaine des SPFV sont priorisées;

¹ En tout temps, l'ISPFV MS-UL peut accueillir de nouvelles facultés de l'ULaval à titre de facultés partenaires. Les facultés qui souhaitent adhérer à l'ISPFV MS-UL peuvent en faire la demande auprès de la directrice ou du directeur de l'ISPFV MS-UL.

² Liste des documents officiels de l'ULaval : https://www.ulaval.ca/notre-universite/collation-des-grades/bureau-du-secretaire-general/documents-officiels



- 3. La participation d'une personne ou de personnes issue(s) de la communauté étudiante de l'ULaval à l'**Activité** est fortement recommandée et sera prise en compte dans l'analyse de la proposition;
- 4. La participation d'organismes externes à la communauté universitaire, comme un établissement de santé et de services sociaux ou un organisme communautaire, ou celle de citoyens et citoyennes seront pris en compte dans l'analyse de la proposition.

3. Objectifs du Programme

Les objectifs du **Programme** sont les suivants :

- 1. Encourager et soutenir les professeurs et professeures membres de l'ISPFV MS-UL, ainsi que leurs étudiants et étudiantes, à diffuser leurs résultats scientifiques ou projets scientifiques ou projets innovants en SPFV;
- 2. Stimuler et optimiser l'organisation d'activités d'animation scientifique interdisciplinaires et intersectorielles liées au domaine des SPFV, en concordance avec la mission de l'ISPFV MS-UL;
- 3. Favoriser des moyens de partager la connaissance, vulgariser la science, assurer l'échange d'informations, discuter des plus récentes évidences disponibles sur un sujet auprès des intervenants et intervenantes, des décideurs, des organismes communautaires ainsi qu'à la population;
- 4. Favoriser la création de nouveaux liens de collaboration entre les membres de l'ISPFV MS-UL, mais aussi entre les personnes issues de différentes communautés;
- 5. Contribuer à la formation de la relève à la recherche et la vulgarisation scientifique.

4. Conditions d'admissibilité

4.1. Exigences générales

- La personne responsable du dépôt de la demande doit être membre de l'ISPFV MS-UL, ou en voie de le devenir, et être associée à l'une des facultés partenaires de l'ISPFV MS-UL au moment de déposer la proposition;
- Le cas échéant, les personnes co-responsables associées à la demande doivent être membres de l'ISPFV MS-UL, ou en voie de le devenir, au moment de déposer la proposition;
- Le cas échéant, l'étudiant associé ou l'étudiante associée à la demande doit être un membre étudiant, ou en voie de le devenir, et être inscrit dans un programme d'études de l'une des facultés partenaires de l'ISPFV MS-UL au moment de déposer la proposition;



- L'Activité doit porter sur le domaine des SPFV;
- La thématique de la proposition doit s'inscrire directement dans le projet scientifique de l'ISPFV MS-UL, voire dans sa mission;
- La personne responsable de la proposition doit faire la démonstration que l'**Activité** aura des retombées en termes d'avancement des connaissances en matière de SPFV;
- Un étudiant ou une étudiante peut être responsable d'une **Activité** en autant qu'un membre régulier de l'ISPFV MS-UL soit impliqué comme co-responsable de l'**Activité**;
- L'équipe de l'ISPFV MS-UL encourage les personnes à bonifier leur proposition en intégrant des actions qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable.

4.2. Activités admissibles

À titre d'exemple et de manière non exclusive, les **Activités** admissibles sont :

- Organisation d'activités (colloque, table ronde, etc.) dont les liens avec la recherche doivent être démontrés par la personne responsable de la proposition. L'Activité peut avoir pour objectif, par exemple, d'établir de nouvelles collaborations en vue d'un projet de recherche, de réfléchir aux meilleurs moyens pour aborder une problématique interdisciplinaire ou intersectorielle, de planifier une démarche de transfert intégré de connaissances et d'informer les partenaires des meilleures connaissances disponibles sur un sujet en lien avec les SPFV.
- Une conférence scientifique grand public au cours de laquelle seraient présentés des résultats de recherche ou des projets à caractère innovant;
- Etc.

5. Critères de sélection

- Pertinence de l'Activité proposée en fonction de la mission de l'ISPFV MS-UL et de son caractère intersectoriel et interdisciplinaire (sciences humaines et sociales, sciences de la santé);
- Qualité et pertinence de la composition de l'équipe (si applicable : expertises variées et appropriées dans une perspective interdisciplinaire et vulgarisée);
- Qualité scientifique de l'Activité (si applicable : pertinence et intérêt de la question de recherche; qualité de la problématique et de l'approche; aspects novateurs; identification des objectifs et des résultats anticipés; méthodologie proposée et disponibilité de données);
- Pertinence du contenu de recherche qui est vulgarisé;
- Pertinence et réalisme du budget demandé;
- Engagement en matière de développement durable;



- Retombées anticipées :

- Qualité et pertinence des retombées envisagées de l'Activité en fonction de sa nature et de ses objectifs;
- Le cas échéant, démontrer que l'activité offre un apport à la formation des étudiants:
- Retombées prévues auprès du public cible (ex. : intervenants et intervenantes de la santé et des services sociaux, population, etc.) ainsi que sur le plan de la contribution sociale et d'avancement des connaissances dans le domaine des SPFV.

6. Budget

Dans le cadre de ce **Programme**, l'ISPFV MS-UL envisage de financer des activités d'animation scientifique, dont le financement maximum est de 2 000\$ par **Activité**. L'ISPFV MS-UL prévoit une enveloppe budgétaire annuelle de 4 000\$ pour financer des activités d'animation scientifique. Les frais de voyage ne peuvent pas dépasser quinze pour cent (15 %) du budget total. Par exemple, pour une **Activité** obtenant le financement maximum de 2 000\$, le budget autorisé pour des frais de voyage sera de 300\$.

L'ISPFV MS-UL autorise et valorise le fait que la personne responsable de la proposition reçoive l'appui financier d'autres organismes ou organisations pour la tenue de l'**Activité**. La personne responsable doit toutefois démontrer comment les différents financements seront complémentaires.

7. Exigences auprès des personnes responsables sélectionnées

Les équipes sélectionnées devront mentionner la contribution de l'ISPFV MS-UL dans tout rapport, article scientifique, compte-rendu ou conférence relative à l'**Activité**. Le logo de l'ISPFV MS-UL doit être utilisé.

De plus, les équipes sélectionnées sont fortement encouragées à publier un article scientifique ou un texte professionnel dans la revue scientifique en libre accès de l'ISPFV MS-UL, soit les <u>Cahiers</u> <u>francophones de soins palliatifs</u>, ou à contribuer à l'une des activités de transfert de connaissances de l'ISPFV MS-UL.

Les personnes responsables peuvent soumettre au maximum un projet d'Activité par an.



8. Présentation des propositions

La personne responsable de la proposition doit remplir le formulaire suivant : x.

Elle doit également joindre un programme préliminaire (déroulement ou horaire) de l'Activité.

Ces documents doivent être envoyés par courriel à : <u>institutmichelsarrazin@ulaval.ca</u>. Un membre de l'équipe de l'ISPFV MS-UL confirmera la réception des documents exigés.

Pour toute question en lien avec le **Programme** et la présentation d'une proposition, veuillez contacter un membre de l'équipe de l'ISPFV MS-UL par courriel à : institutmichelsarrazin@ulaval.ca.

9. Gestion financière

Le Conseil de l'Institut est responsable d'adopter une résolution autorisant l'enveloppe budgétaire annuelle du **Programme**. Le Comité d'orientation scientifique de l'Institut est responsable, via l'adoption d'une résolution, d'octroyer le montant demandé à la personne responsable de la proposition à la suite de l'analyse du dossier.

Le montant octroyé est transmis à la faculté de la personne responsable de la proposition dans un nouveau compte/fonds créé pour l'**Activité**.

10. Avis de décision

La personne responsable d'une proposition recevra automatique un avis de décision par courriel une fois le processus de sélection terminé. Le cas échéant, l'avis de décision inclura les modalités de paiement.



11. Références

Institut de soins palliatifs et de fin de vie Michel-Sarrazin – Université Laval. (2023, 8 août). *Institut Michel-Sarrazin | L'Institut | Mission*. https://institutmichelsarrazin.ulaval.ca/linstitut/mission/

Université Laval. (2023, 8 août). *Mission | Vision | Valeurs*. https://www.ulaval.ca/notre-universite/plan-strategique/mission-vision-valeurs



ANNEXE 1 : Appel de propositions





Programme de soutien aux activités d'animation scientifique Appel à propositions

Concours ouvert à l'année

Montant

Jusqu'à 2000\$ par activité. L'enveloppe budgétaire annuelle est de 4000\$. L'ISPFV MS-UL autorise et valorise l'appui financier d'autres organismes ou organisations pour l'activité.

Description

L'Institut de soins palliatifs et de fin de vie Michel-Sarrazin - Université Laval (ISPFV MS-UL) soutient l'organisation d'activités d'animation scientifique de ses membres. À titre d'exemple et de manière non exclusive, les activités admissibles sont l'organisation de colloques, tables rondes et conférences scientifiques grand public.

Conditions d'admissibilité

- La personne responsable de la proposition doit être membre de l'ISPFV MS-UL, ou en voie de le devenir, et être associée à l'une des <u>facultés partenaires</u> de l'ISPFV MS-UL. Un.e étudiant.e peut être responsable d'une proposition en autant qu'un membre régulier de l'ISPFV MS-UL soit coresponsable.
- Le cas échéant, les personnes co-responsables ou les étudiant.es doivent être membres de l'ISPFV MS-UL, ou en voie de le devenir.
- L'activité doit être liée au domaine des soins palliatifs et de fin de vie et à la <u>mission</u> de l'ISPFV MS-UL.
- Démontrer que l'activité aura des retombées en termes d'avancement des connaissances.
- Bonifier une proposition en intégrant des actions qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable.

Programme de soutien aux activités d'animation scientifique | Institut de soins palliatifs et de fin de vie Michel-Sarrazin - Université Laval



Critères de sélection

- Pertinence de l'activité en fonction de la mission de l'ISPFV MS-UL et du caractère intersectoriel et interdisciplinaire.
- Qualité et pertinence de la composition de l'équipe.
- Qualité scientifique de l'activité (si applicable : pertinence et intérêt de la question de recherche; qualité de la problématique et de l'approche; aspects novateurs; identification des objectifs et des résultats anticipés; méthodologie proposée et disponibilité de données).
- Pertinence du contenu de recherche qui est vulgarisé.
- Pertinence et réalisme du budget demandé.
- Engagement en matière de développement durable.
- Retombées anticipées :
 - o Qualité et pertinence des retombées envisagées en fonction de sa nature et de ses objectifs;
 - o Le cas échéant, démontrer que l'activité offre un apport à la formation des étudiants;
 - Retombées prévues auprès du public cible ainsi que sur le plan de la contribution sociale et d'avancement des connaissances.

Présentation d'une proposition

- Remplir le Formulaire de proposition.
- Présenter un programme préliminaire de l'activité.
- Envoyer les deux documents par courriel à : institutmichelsarrazin@ulaval.ca.

Avis de décision

 Un avis de décision sera automatiquement envoyé par courriel une fois le processus de sélection terminé. Le cas échéant, l'avis de décision inclura les modalités de paiement.

Exigences auprès des personnes responsables sélectionnées

- Mentionner la contribution de l'ISPFV MS-UL dans tout rapport, article scientifique, compterendu ou conférence relative à l'activité. Le logo de l'ISPFV MS-UL doit être utilisé.
- L'ISPFV MS-UL encourage les équipes sélectionnées à publier un article dans la revue scientifique <u>Cahiers francophones de soins palliatifs</u> ou à contribuer à l'une de ses activités.

Cliquez ici pour plus de détails sur le Programme de soutien aux activités d'animation scientifique

Programme de soutien aux activités d'animation scientifique | Institut de soins palliatifs et de fin de vie Michel-Sarrazin - Université Laval



ANNEXE 2 : Formulaire de proposition d'une activité d'animation scientifique



Formulaire de proposition

Ce formulaire de proposition permet de soumettre une activité au *Programme de soutien aux activités d'animation scientifique* de l'Institut de soins palliatifs et de fin de vie Michel-Sarrazin – Université Laval (ISPFV MS-UL).

Personne responsable de la proposition (membre de l'ISPFV MS-UL ou en voie de le devenir¹)			
Prénom et nom			
Courriel			
Titre (fonction)			
Affiliation			
Autres affiliations ²			
Programme d'études (le cas			
échéant) ³			

Personne co-responsable de la proposition (membre de l'ISPFV MS-UL ou en voie de le devenir)				
	Co-responsable #1	Co-responsable #2		
Prénom et nom				
Titre (fonction)				
Affiliation				
Programme d'études				
(le cas échéant)				

^{*} Ajouter d'autres tableaux au besoin.

sonnes collaboratrices à l'activité (le cas échéant)				
Prénom et nom	Titre (fonction)	Affiliation	Autres affiliations ²	

^{*} Ajouter des lignes au besoin.

¹ Pour devenir membre de l'ISPFV MS-UL: https://institutmichelsarrazin.ulaval.ca/membres/devenir-membre/.

² Fait référence à un établissement, une entreprise ou tout autre organisation externe à l'Université Laval.

³ La personne responsable de la proposition peut être un étudiant ou une étudiante en autant qu'un membre régulier de l'ISPFV MS-UL soit impliqué comme co-responsable.



Titre de l'activité				
Type(s) d'activité(s)	[Colloque		
proposée(s)	☐ Conférence scientifique grand public			
	☐ Table ronde			
	[Autre, veuillez préciser :		
Public(s) cible(s)				
Date : approximative s	i	Durée	Lieu	Nombre de personnes
inconnue				attendues
Décrire sommairement l'	activ	ité, ses objectifs et les retombé	es attendues (maximum 50	00 mots)



Montant demandé (maximum 2	\$			
Budget sommaire				
Type de dépense	Description	Montant		
☐ Équipement		\$		
☐ Fournitures et services		\$		
☐ Ressources humaines		\$		
☐ Déplacements ⁴		\$		
☐ Autres dépenses		\$		
	TOTAL	\$		

Financement demandé ou obtenu contributoire à l'activité d'animation scientifique			
Organisme subventionnaire	Description de la nature du financement	Montant	
		\$	
		\$	
		\$	
	TOTAL	\$	

^{*} Ajouter des lignes au besoin.

Afin de compléter votre dossier de proposition, veuillez transmettre le présent **formulaire** rempli ainsi qu'un **programme préliminaire** (déroulement ou horaire) de l'activité d'animation scientifique proposée par courriel à : institutmichelsarrazin@ulaval.ca.

⁴ Les frais de déplacements ne peuvent pas dépasser 15 % du montant total octroyé